



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145863>

Département(s) de publication : **81**

Annonce n° **24-145863**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Albi

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21810004800014

Ville : Albi

Code postal : 81000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 81

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505194&orgAcronyme=81ALBI>

Identifiant interne de la consultation : MAPA24SV037

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Nicolas ROULLET

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir DCE
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir DCE
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir DCE

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Mairie d'Albi

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prospection et suivi des règlements pour les encarts publicitaires du magazine municipal de la ville d'Albi - Albi Mag

Code CPV principal - Descripteur principal : 79341200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prospection et suivi des règlements pour les encarts publicitaires du magazine municipal de la ville d'Albi - Albi Mag

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'albi

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre 1 euros et 110000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché a pour objet la prospection de la publicité paraissant dans les colonnes du magazine municipal de la ville d'Albi « Albi-Mag ». Il est publié dix numéros de ce journal par an : Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet-Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre-Janvier. Ce journal est tiré à 33 000 exemplaires. Par publicité, s'entendent d'une part toutes insertions, placards, annonces, publi-rédactionnels, dessins, photographies, etc ... à caractère directement publicitaire. D'autre part, leur transmission technique doit être réalisée dans le respect impératif du rétroplanning de mise en page. Au delà de la prestation de prospection, le titulaire du marché s'engage également à assurer le suivi des règlements, et ne pourra percevoir de rémunération que sur les encarts dont le règlement aura été perçu par la ville d'Albi. La collectivité se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre recevable. Cette négociation pourra porter tant sur des éléments techniques que sur des éléments financiers. Le marché pourra également être attribué sur la base de l'offre initiale la mieux-disante au regard des critères de jugement de offres, sans négociation. Le marché est conclu pour une durée de deux (2) années, il est reconductible une fois par tacite reconduction pour une même durée. Le montant qui pourra être perçu par le prestataire pour les deux années du contrat ne pourra excéder 110 000 euro(s) HT. En cas de reconduction, le montant qui pourra être perçu par le prestataire sur la période de reconduction ne pourra excéder 110 000 euro(s) HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2024